

Allah, Seul, sans associé. Nous Le remercions, Exalté soit-Il, comme Il nous a permis par sa grâce, de célébrer ce mois de Ramadan. Nous savons que ni nos jeûnes ni nos prières « n'enrichiront » Allah, qui n'a pas besoin de cela. Au contraire, ces bonnes actions, sont un bienfait qu'Allah accorde à qui Il veut d'entre Ses serviteurs et duquel Il prive qui Il veut. Le fait d'œuvrer dans le bien, d'aimer cela, d'y être motivé, provient d'une foi sincère qu'Il insuffle, Exalté soit-Il, dans le cœur de Ses élus. Aussi, formulons-nous ici-bas cette invocation coranique, espérant être de ceux qui la formulèrent dans l'au-delà, entrant dans la demeure qu'Allah a promis à Ses bons serviteurs : Louange à Dieu qui nous a guidés à cela. Nous n'aurions été guidés, n'était-ce la grâce d'Allah... [7;43]. Nous attestons, de plus, que Mohammad est le messager d'Allah, notre maître et notre modèle dans la voie du bien. Que les prières et le salut soient sur lui, et sur les siens.

Ceci dit, nous sommes heureux de voir les mosquées si peuplées durant le mois de Ramadan et les gens si motivés à œuvrer... et tristes à la fois de voir les mosquées se vider, une fois le mois achevé, et certains se relâcher. De la même manière que l'on se dit : 'Ramadan, ce n'est qu'un mois dans l'année', pour nous motiver à œuvrer, nous devrions nous rappeler comme cette vie est courte comparée à ce qui la précède et à ce qui la suit, pour nous encourager à persévérer tout au long de l'année, et de notre vie, sur la voie du bien : observant au moins les cinq prières dans leurs temps, peuplant les mosquées, évitant les interdits et nous comportant avec autrui de la meilleure manière. La religion d'Allah est aisée à pratiquer. Qu'Allah accepte nos bonnes œuvres et les vôtres, et pardonne nos péchés et les vôtres. 'Idkoum Moubarak, koullou 'am wa antoum bi khayr incha Allah !

Une année avec la sourate Youssouf

Le bonheur de cette vie et de l'autre

Le meilleur des récits

Allah Élevé et Exalté dit en introduction de la sourate Youssouf : *Nous te contons le meilleur des récits, au travers de ce Coran que nous te révélons [ô Mohammad], bien que tu fusses auparavant de ceux qui l'ignoraient [12;3].* Al Qourtoubi rapporte dans sa célèbre interprétation du Coran que cette sourate fut

nous avons choisi d'aborder, cette année, certaines des leçons contenues dans cette sourate afin de nous donner à réfléchir et de nous pousser à nous réformer comme Allah le dit : *Nous l'avons fait descendre, un Coran en [langue] arabe, afin que vous raisonnez [12;2].*

Il y a, dans cette sourate, révélée à la Mecque, c'est-à-



appelée : 'le meilleur des récits' du fait des nombreux enseignements et de la sagesse qu'elle contient. Nos *oulamas* remarquèrent également une autre singularité de cette sourate : elle seule aborde la vie de Youssouf, de son enfance à sa mort, sans digressions, tandis que les histoires des autres prophètes sont rapportées de façons épisodiques et parfois se répètent, au sein de différentes sourates.

Nous avons, il y a quelques années maintenant, abordé l'histoire de Youssouf dans notre rubrique 'La vie des prophètes' et ne reviendrons donc pas dessus. Cependant,

dire, dans un contexte où l'Islam était perçu comme un phénomène étrange' [*ghariba*] - pour reprendre l'expression du *hadith* bien connu [Cf. *Sahih Mouslim* n° 145] - et dans lequel les musulmans étaient minoritaires et discriminés, autre chose qui a retenu notre attention et qui devrait nous parler : le fait que Joseph est arrivé en Égypte, étranger de part sa foi et de part ses origines ; débutant au plus bas de l'échelle sociale, si l'on peut dire, puisqu'il y est arrivé comme esclave et a été employé comme domestique ; et finissant sa vie au plus haut de cette échelle, en

tant que ministre des finances reconnu des égyptiens, qui ne partageaient pourtant pas sa foi, et aimé d'eux, à un point tel, que ceux-ci décrétèrent trois jours de deuil national lorsqu'il mourut ! Il faut que nous arrivions à comprendre, comment cette 'intégration' et cette 'ascension sociale' a pu être possible, après la Volonté Divine bien entendu, sans que Youssouf ne remette pourtant jamais en question ni sa foi ni ses principes et sans qu'il ne renonce non plus à l'ascension spirituelle à laquelle est appelé tout croyant.

Une bonne situation dans cette vie et dans l'autre

En effet, s'il est obligatoire, islamiquement parlant, de rechercher la réussite spirituelle car celle-ci est prioritaire sur la réussite matérielle, comme Allah le confirme après avoir évoqué la nomination de Joseph comme ministre : *Et la récompense de l'au-delà est meilleure pour ceux qui ont cru et ont pratiqué la piété [12;57]* ; il n'en demeure pas moins, que la recherche de la réussite matérielle et sociale demeure souhaitable, voir recommandée, tant celle-ci permet d'apporter du bien autour de soi, de pratiquer dignement sa religion et de présenter celle-ci de la meilleure manière aux gens. Il n'y a dans notre religion aucune contradiction entre

le temporel et le spirituel. Au contraire de nombreux textes prouvant que les hommes les plus comblés sont ceux ont reçu les bienfaits spirituels et matériels : le savoir et le pouvoir, la sagesse et la richesse ; quand ceux-ci sont bien acquis et utilisés à bon escient. Le Prophète ﷺ dit : *Les hommes sont de quatre catégories... Le meilleur est celui qui a reçu un savoir [religieux], et une richesse qu'il dépense selon ce savoir [Al Boukhari].* Il dit aussi ﷺ, d'après Ibn Omar : *La jalousie n'est permise que dans deux cas : un homme qui a reçu un savoir et qui le met en pratique, et un homme qui a reçu une fortune et qui la dépense dans ce qui attire la Satisfaction Divine [Al Boukhari & Mouslim].* Et Anas nous rapporte que l'invocation que faisait le plus fréquemment l'Envoyé de Dieu ﷺ était : *Ô notre Dieu... Donne-nous une belle part dans cette vie et une belle part dans l'autre et préserve-nous du châ-timent du feu ! [Al Boukhari & Mouslim].*

Le faux ascétisme. Parmi les savants de la Sounnah, Ibn al Jawzy est l'un de ceux qui a blâmé avec force d'arguments les adeptes d'un ascétisme importé, et non-islamique qui considère l'acquisition des biens comme réprouvé ou *haram*. Ainsi Ibn al Jawzy, rejette-t-il le *hadith* selon lequel Abd Al Rahman Ibn 'Awf rentrerait au Paradis en rampant du fait qu'il ait été un homme aisé et fortuné. De par sa chaîne de transmission, le *hadith* n'est pas authentique, explique-t-il, du fait qu'il est rapporté par Ammara Ibn Zadhan, que les spécialistes, tels Al Boukhari, Al Dara-qoutni ou Ahmad récuse. Quant à son sens, il est aberrant qu'Abd Al Rahman Ibn Awf - l'un des premiers convertis, l'un des dix auxquels l'Envoyé d'Allah ﷺ a promis le Paradis [Al Tirmidhi], le bienfaiteur qui pris en charge les femmes du Prophète après sa mort [Ahmad], qui était parmi les gens de Badr, auxquels Dieu a dit : *Couvrez comme bon vous semble, Je*

vous ai pardonné [Al Boukhari & Mouslim], et qui faisait parti du conseil consultatif du Prophète ﷺ - il est impensable, que ce compagnon soit soumis à cette épreuve du fait de sa fortune qu'il a acquis légalement et n'a eu de cesse de la dépenser dans ce que Dieu aime et agréé : *Ceux qui, de nuit et de jour, secrètement et publiquement, dépensent leurs biens, ont leur salaire auprès de leur Seigneur. Ils n'ont rien à craindre et ils ne seront point affligés [2;274].* Ibn Al Jawzy argumente ensuite sa position en rappelant entre autre que Talha a laissé en héritage trois cents mille cargaisons dans chacune trois quintaux ; qu'Al Zoubayr a laissé cinquante millions et deux cents mille ; qu'Ibn Mass'oud a laissé quatre-vingt dix mille et que beaucoup de compagnons ont acquis des biens et les ont laissés en héritage et qu'aucun d'entre eux n'a désapprouvé l'autre.

Le véritable ascétisme consiste à ne pas s'attacher au matériel. Tous les

textes qui vantent les mérites de l'ascétisme et du renoncement au bas monde visent à nous rappeler que les biens licites ne sont qu'un moyen et non une fin en soi ; et que nous ne devons pas laisser la recherche ou l'accumulation de ceux-ci, nous détourner de la Satisfaction de Dieu et de l'au-delà. Ils visent également à apaiser la personne éprouvée dans ses biens ou qui n'arrive pas à s'en sortir, ou qui, pour un motif religieux, a dû renoncer à l'excès et au superflu, pour s'engager corps et âmes dans la recherche du savoir, la prédication, etc. C'est dans ce sens que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit : *Sois dans ce monde comme si tu étais un étranger ou quelqu'un de passage [Al Boukhari],* c'est-à-dire : ne t'y attache pas trop et ne le laisse pas te détourner de ton itinéraire, souviens-toi que ta destination est l'au-delà et que ton retour se fera auprès d'Allah.

Et Allah sait mieux !

Illustrations : Civilizations- www.elseed-art.com

Fiqh al hadith

لَوْ أَنَّ أَحَدَكُمْ إِذَا أَرَادَ أَنْ يَأْتِيَ أَهْلَهُ فَقَالَ: بِاسْمِ اللَّهِ؛ اللَّهُمَّ جَنِّبْنَا الشَّيْطَانَ، وَجَنِّبِ الشَّيْطَانَ مَا رَزَقْتَنَا، فَإِنَّهُ إِنْ يُقَدَّرَ بَيْنَهُمَا وَلَدٌ فِي ذَلِكَ، لَمْ يَضُرَّهُ شَيْطَانٌ أَبَدًا [البخاري ومسلم]

D'après Ibn Abbas, le Messager d'Allah ﷺ a dit : *Lorsque l'un d'entre vous désire approcher son épouse qu'il dise : au nom d'Allah, O Seigneur ! Eloigne de nous le diable, et éloigne le diable de ce que Tu nous as accordé.*

[Al Boukhari & Mouslim]

Introduction au *hadith* :

L'Islam englobe la vie de l'être humain sous tous ses aspects afin que toute son œuvre soit dirigée vers Dieu, des actes les plus nobles telles que la prière, l'aumône, la bonté filiale, aux actes les plus ordinaires tels que manger, travailler ou se reposer. Se faisant, l'homme réalise l'harmonie parfaite entre sa vie d'ici bas et sa vie future, la première étant au service de la seconde et touche au but ultime de son existence : l'adoration : *Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent [51;56].*

Ce que l'on doit retenir :

1- Avant toute relation intime avec son épouse, il convient de prononcer cette invocation prophétique. Ainsi, si un enfant devait naître de cette union, il sera protégé du diable.
2- Le fait de prononcer le nom d'Allah avant d'entreprendre un acte est un moyen de faire venir Sa bénédiction, Exalté soit-Il, et d'en espérer une récompense tant qu'il ne s'agit pas d'un péché et que l'intention Lui est vouée de manière exclusive. Le croyant récoltera alors le fruit de cette œuvre

dans ce bas monde et/ou dans l'au-delà. A l'inverse, toute œuvre entreprise sans évoquer le nom de Dieu n'est que pure perte. Elle est ainsi semblable à la graine que l'on plante sans jamais l'arroser.
3- Le bienfait d'Allah sur nous en permettant que nos habitudes les plus ordinaires deviennent des adorations dès lors que l'on prononce Son nom et que l'on y joigne bien sûr une intention sincère. Celui qui par exemple se couche en évoquant Dieu avec l'intention de se lever pour la prière du matin, son sommeil lui sera donc compté comme une

adoration.

4- Le Qadi 'Iyad a rappelé que ce *hadith* ne signifie pas pour autant que l'enfant sera totalement protégé des tentations et des insufflations du diable car si tel était le cas cela voudrait dire qu'il serait infaillible, ce qui est impossible pour un être humain hormis notre Prophète ﷺ. Ce *hadith* ne doit donc pas être compris comme ayant une portée absolue.

Et Allah sait mieux !

من تيسير العلام شرح عمدة الأحكام
للشيخ عبدالله البسام

La vie du Prophète ﷺ



Les coalisés

Nous arrivons à la cinquième année post hégire dans le récit de la vie

du Prophète ﷺ. Il régnait alors à Médine une relative stabilité, et la région était quasiment pacifiée. Pourtant, une épreuve sans précédent attendait les musulmans, qui allaient se retrouver confrontés à l'une des situations les plus délicates auxquelles ils aient eut à faire face. En effet, aucun des ennemis qui se sont succédés jusque là dans les trahisons et les tentatives de nuire aux musulmans n'étaient parvenus à leur fin. C'est à partir de ce constat que les dirigeants des Banou Nadir, dont l'humiliation était encore récente, allèrent trouver les chefs de clans des qouraychites puis des Ghatafan pour leur proposer une alliance militaire contre le Prophète ﷺ. Ravis d'entrevoir une possibilité de mettre enfin un terme à la propagation du message de l'Islam, qui entravait leurs affaires, les deux tribus acceptèrent la proposition et furent rejoints par de nombreux autres alliés pour former une armée de plus de dix mille combattants qui se dirigea droit vers Médine.

Dès lors que le Prophète ﷺ fut mis au courant de la situation, il réunit ses compagnons, comme à son habitude, pour procéder à la *Choura* (consultation), et décider de la marche à suivre. Tout le monde avait conscience qu'une confrontation directe était quasiment impossible du fait du grand nombre de soldats ennemis. Salman al-Farisi (le Perse) proposa alors une stratégie méconnue dans la péninsule arabique. Celle-ci consistait à creuser de larges et profondes tranchées autour de Médine pour former un rempart inaccessible aux troupes ennemies. Tous se mirent d'accord pour adopter cette stratégie et commencèrent à creuser avec ardeur, motivés en cela par la participation du Prophète ﷺ lui-même. Celui-ci était toujours au devant pour accomplir les tâches les plus pénibles malgré son statut légitime de chef de Médine et de prophète. Il était toujours volontaire à l'effort et représentait un modèle et une source intarissable de motivation pour ces compagnons, en les exhortant par des rappels, mais aussi par des poèmes composé par ibn Rawaha.

L'effort était très intense, et les compagnons n'avaient que très peu à manger, au point qu'ils furent rapidement tirailés

par la faim. Jabir ibn 'Abdoulah demanda alors à sa femme de préparer un modeste repas pour le

Prophète ﷺ et invita discrètement celui-ci. Mais le souci et la bienveillance du Prophète ﷺ à l'égard de ses compagnons l'empêchait de se satisfaire seul d'un repas quand ces derniers souffraient de la faim. Il accepta donc l'invitation, mais se présenta accompagné des centaines de personnes qui creusaient alors la tranchée. Il fit une invocation avant que l'on commence à servir les plats et, malgré la quantité apparemment insignifiante, tous furent servis, par la permission d'Allah, et mangèrent à satiété, alors que la marmite ne désemplissait pas.

Un autre miracle [*mou'jizah*] encore plus étonnant se produisit alors que les compagnons étaient bloqués dans leur ouvrage par un rocher sur lequel se brisèrent plusieurs pioches. On appela alors le Prophète ﷺ qui se saisit de la pioche de Salman al-Farisi, invoqua Dieu à voix basse, et frappa le rocher qui se brisa en trois coups, dégageant à chaque fois une vive étincelle. Au premier coup il s'écria : *Allahou Akbar ! Les clés de la Syrie m'ont été données, je jure par Dieu qu'en ce moment même je peux voir ses palais rouges* ; puis au deuxième : *Allahou Akbar ! La Perse m'a été accordée, je jure par Dieu qu'en cet instant je peux voir le palais de Mada'in*, enfin au troisième coup : *Allahou Akbar ! J'ai reçu les clés du Yémen, je jure par Dieu que je peux apercevoir les portes de Sana'a* [Al Boukhari]. Il venait d'annoncer l'adoption prochaine de l'Islam par les trois grands empires de l'époque, ce qui semblait tout à fait impossible étant donné la situation précaire qu'étaient alors en train de vivre les musulmans. Allah confirmera pourtant ces prophéties quelques années plus tard.

Allah voulait par ces miracles et ces bonnes annonces rassurer ses partisans et les raffermir. Ainsi, les tranchées furent achevées au bout de six jours, et lorsque les troupes ennemies stationnèrent aux portes de Médine, les musulmans quoique fatigués par leur dur labeur étaient fin prêts à surmonter la menace : *'Et quand les croyants virent les coalisés, ils dirent : 'Voilà ce qu'Allah et Son messager nous avaient promis ; et Allah et Son messager disaient la vérité'. Et cela ne fit que croître leur foi et leur soumission'* [33;22].

L'acte et ses conséquences

L'homme raisonnable est celui dont l'œil surveille, se prépare à toute éventualité, agit prudemment en toute circonstance, préservant argent, secret et confiance.

[...] Celui qui regarde de l'œil de la clairvoyance, les conséquences des choses, dès leur commencement, en obtiendra le bien et sera préservé de leur mal. Par contre, celui qui n'analyse pas les conséquences, tombera sous l'emprise des sens, et il ne trouvera que souffrance là où il cherchait le salut, et difficulté là où il espérait le repos. Ce qui adviendra dans l'avenir peut se déduire de l'observation du passé.

[...] Les biens de ce monde sont appréciés de la nature humaine, aucun doute à ce sujet, et je ne blâme pas celui qui les recherche en suivant son instinct ; mais il doit considérer ce qu'il gagne, savoir d'où il l'acquiert, afin d'être préservé des conséquences de ces plaisirs. Sinon, il n'y a aucun bien dans un plaisir suivi de l'Enfer ! A-t-on déjà vu parmi les gens raisonnables quelqu'un à qui l'on dirait : 'Dirige le royaume pendant un an, ensuite nous te tuerons !' Jamais ! Au contraire, l'homme raisonnable est celui qui endure l'amertume de l'effort pendant un an, voir plusieurs années, pour ensuite à la fin, jouir du repos. En somme : fi d'un plaisir qui entraîne un châtement !

[...] Toute personne intelligente et perspicace doit prendre garde aux conséquences des péchés, car il n'y a entre l'être humain et Allah aucun lien de famille ou de sang, mais Il est celui qui juge en toute équité. Même si Sa mansuétude admet les péchés, s'Il le veut, Il peut pardonner et effacer tout amas de péchés, mais Il peut également châtier pour une partie d'entre eux. Il faut donc faire très attention !

[...] Que l'homme en bonne santé se prépare pour la maladie, et que l'homme fort se prépare pour la décrépitude. En somme, anticiper les conséquences et ce qui peut arriver est le propre des gens dotés d'intelligence. Quant au fait de ne voir que la situation présente, c'est le propre du parfait ignorant, comme le fait de se voir en bonne santé et d'oublier la maladie, ou riche et d'oublier la pauvreté, ou encore de voir un plaisir éphémère et d'en oublier les conséquences mauvaises. L'esprit n'a d'autre occupation que d'étudier les conséquences et d'indiquer la bonne direction.

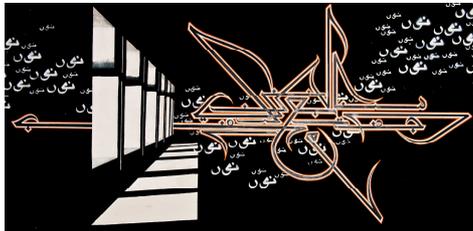
Tiré des *pensées précieuses* d'Ibn Al-Jawzi

La foi du musulman

La Prédestinée et le Décret Divin

Dans notre précédent article, nous avons tenté de donner un aperçu général sur la croyance au destin qui, rappelons-le, constitue le sixième et dernier pilier du credo musulman. Comme nous l'avons vu dans le hadith rapporté par Al Boukhari sur la venue de l'ange Gabriel qui questionna le Prophète ﷺ en vue d'enseigner l'Islam à ses compagnons, la croyance au destin implique d'y croire *en bien comme en mal* tout en sachant que Dieu dont le Savoir est absolu, crée toute chose avec Sagesse, selon un but précis, même si ses desseins peuvent parfois nous échapper. *Il est auprès de Nous (le Coran), dans l'écriture-Mère (l'écriture Originelle), sublime et rempli de sagesse [43;4].* Nous avons vu aussi que l'être humain n'est point dépourvu de libre arbitre et c'est justement sa liberté de choix contrairement aux animaux ou aux anges qui l'oblige à assumer ses actes devant Allah le Jour du Jugement. Ceci étant, nous continuons *incha Allah* notre exposé en présentant maintenant les fondements et ramifications

de cette croyance selon le Livre et la Sounnah.



Al Qadar. Ibn Hajar a défini la prédestinée (*Qadar*) comme étant le Savoir préalable de Dieu Tout Puissant sur chaque chose : Allah connaît le sort de toute chose avant même qu'elle n'existe et le moment où elle se réalisera comme rapporté dans le hadith : *Au début Dieu créa la Plume (qalam) et lui dit : écris. La plume répondit : que dois-je écrire ? Allah lui dit : écris ce qui était et ce qui sera jusqu'à l'éternité [Al Tirmidhi].* Ce Savoir Éternel et Absolu est donc consigné dans le moindre détail sur la Table Préservée (*Lawh al mahfouz*), de la durée de vie d'une simple fourmi, de sa subsistance ou encore du nombre de pas qu'elle parcourra sa vie durant, à la création des cieux et de la

Terre, à leurs proportions, aux lois régissant l'univers, au nombre d'êtres humains qui peupleront la terre jusqu'au jour Dernier, etc. *Mais c'est plutôt un Coran glorifié, préservé dans un Registre (auprès d'Allah) [85;21-22].* L'existence d'une chose découle donc de Son Savoir, absolu et éternel, de Sa Toute Puissance et de Sa Volonté. Tout ce qui existe ou n'existe pas est ainsi en conformité avec ce Savoir Éternel.

... wa-l-Qada.

Quant au Décret Divin *al Qada*, il signifie dans la langue arabe juger, décréter. Pour certains savants tels que Ibn Battal, Ibn al Athir, Al Khattabi, le Décret Divin c'est la création, autrement dit l'acte de création du Très Haut découlant de Son Savoir Éternel (ou prédestinée). Pour reprendre la parole d'Ibn al Athir et éclairer quelque peu notre propos : *la prédestinée (Qadar) constitue donc la base et le Décret Divin (Qada) l'édifice, gardant en tête que le Décret Divin, ou pourrions nous dire le jugement final, est toujours en conformité avec le Savoir Éternel.* Cette opinion tire sa légitimité de plusieurs versets du Coran, par exemple : *Il décréta (Qada)*

d'en faire sept cieux en deux jours et révéla à chaque ciel sa fonction [41;12]. Le décret ici a le sens de créer : *Il-Exalté Soit-Il-créa les sept cieux en deux jours.* L'essentiel à retenir est que le *qadar* et le *qada* sont liés et indissociables. Ils ne peuvent être opposés ou se contredire, l'un étant le savoir éternel et global consigné sur la Table préservée et l'autre l'application, la réalisation de ces principes universels dans leurs détails.

Les fondements de la croyance au destin.

Les savants ont mis en évidence quatre principes définissant cette croyance afin d'écartier toute ambiguïté. Il se peut en effet que nous disions croire au destin mais dans le même temps, du fait de notre ignorance de ses principes fondamentaux ou d'une compréhension erronée, nous prétions à Allah ce dont nous n'avons aucune connaissance. Ces principes sont : la croyance à l'omniscience d'Allah, la croyance en la Table Préservée, la croyance en la volonté accomplie d'Allah qui, lorsqu'Il veut une chose dit 'sois' et elle est, et enfin la croyance qu'Allah est le Créateur de toute chose. Nous les étudierons plus en détail le mois prochain si Dieu le veut. *Et Allah est plus Savant.*

Illustrations : Sources - www.elseed-art.com

Apportez votre soutien à la mosquée de Créteil

Chèque libellé à l'ordre de : **ACMC // Virement bancaire** : BRED Créteil Village - Code banque : 10 107 Agence : 00 233 Numéro de Compte : 00 317 013 232 Clé : 57 // **Prélèvement bancaire** : Merci de remplir le bordereau suivant et de joindre un RIB

Merci de retourner ce bon à : **ACMC - BP 164 - 94 005 Créteil Cedex**

BON DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE N° national d'émetteur : 499 799

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever mensuellement sur ce dernier, si la situation le permet, le montant de mon soutien à l'Association Culturelle des Musulmans de Créteil. En cas de litige sur le prélèvement, je pourrais en suspendre l'exécution auprès de l'ACMC par simple demande.

Titulaire du compte

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Le montant TOTAL de mon soutien est de : €

A répartir en échéances mensuelles de €

Date d'échéance :

10 du mois 20 du mois Indifférent

Date de la première échéance :/...../200..

Date de la dernière échéance :/...../200..

Date : Signature :

Désignation de mon compte

Code banque : Code guichet :

N° de compte : Clé :

Nom et adresse de l'établissement teneur de mon compte :

.....

.....

.....

Nom et adresse du bénéficiaire

Association Culturelle des Musulmans de Créteil

BP 164 - 94 005 Créteil Cedex